



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Résultat de l'analyse d'impact d'un regroupement des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est

Charlevoix – 18 novembre 2014 – La Chambre de commerce de Charlevoix dévoile aujourd'hui les résultats de l'analyse d'impact d'un regroupement des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

Cette étude avait été commandée par la Chambre de commerce au printemps dernier. La Chambre avait alors réussi à obtenir l'aide financière nécessaire à la tenue de cette analyse d'impact, souhaitée depuis plusieurs années par ses membres. La Chambre rappelle que l'un de ses mandats est de favoriser la réflexion de façon à promouvoir un développement économique régional dynamique et de poser les jalons nécessaires à la mise en œuvre d'orientations stratégiques et d'actions concertées.

Cette étude a été réalisée par une firme indépendante, Raymond Chabot Grant Thornton, entre les mois de mai et septembre dernier. La méthodologie utilisée comportait trois volets : recensement des besoins et des attentes, l'analyse des avantages/désavantages/coûts et finalement, la documentation et l'évaluation des impacts.

L'analyse des enjeux a permis de dégager les constats suivants :
La région fait face à de nombreux défis économiques et démographiques.

Les résultats du sondage auprès de la population ont démontré qu'une majorité claire se montre en faveur d'un regroupement des MRC afin de diminuer les coûts administratifs, de regrouper les compétences et d'en arriver à une vision commune du territoire.

Les rencontres avec les parties prenantes (élus, MRC, CLD, SADC, gens d'affaires, etc.) ont confirmé le besoin d'un rapprochement entre les deux MRC afin de développer des projets concrets qui favoriseront les liens de confiance et de complémentarité.

Également, les parties prenantes ont soutenu que l'avenir de Charlevoix devait passer par une vision commune qui soutiendrait le développement de projets régionaux. Selon eux, cette unité favoriserait une meilleure cohésion des activités économiques et faciliterait la gestion des relations avec la communauté d'affaire et les instances gouvernementales.

Par conséquent, selon ces résultats, Raymond Chabot Grant Thornton affirme que tout scénario de regroupement serait bénéfique. Trois avenues sont ainsi proposées. Chacune d'elle répondrait en tout ou en partie aux différents enjeux de la région.

Scénario 1 – Collaboration accrue entre les élus et les MRC

Scénario 2 – Entente visant le partage des services

Scénario 3 – Fusion des MRC

Le scénario 1 permettrait une meilleure cohérence d'un point de vue territorial. Les scénarios 2 et 3 permettraient de limiter les dédoublements de services dans Charlevoix, alors que le scénario 3 serait optimal d'un point de vue de la gouvernance, de l'offre de services, de la gestion des ressources humaines et des finances.

Toutefois, le scénario 3, analysé à la seule lumière des avantages financiers, semble plus ou moins propice en ce moment en raison des pertes potentielles en allocation de subvention.

Par conséquent, Raymond Chabot Grant Thornton recommande donc de favoriser la mise en place des scénarios 1 et 2 dans un avenir rapproché (moins de 5 ans) et d'envisager la fusion sur une perspective à plus long terme (5 à 10 ans) lorsque la culture de partenariat entre les deux territoires aura pris racine.

Afin d'assurer le succès de la mise en place de ces scénarios, il ressort qu'il est important de respecter le fort sentiment d'appartenance en maintenant deux points de service sur le territoire, que les instances affectées par le regroupement adhèrent et s'impliquent dans le processus et finalement, que les emplois soient maintenus.

La Chambre de commerce de Charlevoix endosse les recommandations de ce rapport et assure les parties prenantes de son plein support dans toutes les démarches qui seront entreprises dans le sens de cette étude.

Le document complet des résultats de l'étude sera disponible à toute la population sur le site de la Chambre de commerce dès cet après midi au www.creezdesliens.com

-30 -

Source : Johanne Côté
 418 760-8648
 418 435-1603
 johanne.cote@creezdesliens.com

Informations : Julien Dufour, président 418 435-6767